



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-381

Déposé le : 27.08.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Reconnaissance d'intérêt public – Deux poids, deux mesures ?

Texte déposé

Un récent article paru dans le 24 heures faisait mention de différences de traitement dans le cadre de la déclaration liminaire d'intérêt public, pièce principale d'un dossier de candidature à une reconnaissance de l'Etat.

En effet, une question portant sur la non-discrimination liée à l'orientation sexuelle a été incluse dans la déclaration à la communauté évangélique mais cette question n'apparaît, apparemment pas, dans la déclaration pour les anglicans ou les musulmans.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Pour quelles raisons y a-t-il une différence de traitement entre les communautés, d'autant plus sur une question sensible comme celle-ci ?
- 2) Les déclarations seront-elles unifiées afin d'assurer une égalité de traitement entre toutes les communautés ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Weisert Cédric

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch